



## PARCOURS

### JE CREE DES CHAMBRES D'HOTES OU GITE

**24**  
FORMATIONS VIDEO  
de 8 minutes en moyenne



**DES TESTS  
DE VALIDATION**

pour valider vos acquis



**Environ 6h30** pour  
se former

#### PREREQUIS

- Aucun

#### OBJECTIFS

Cette formation a pour objectif d'accompagner les porteurs de projet, particuliers ou professionnels, dans toutes les étapes de la création et de la gestion d'une activité de location touristique (chambre d'hôtes ou gîte). À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Analyser la faisabilité de leur projet
- Mettre en place leur activité dans un cadre légal et fiscal sécurisé
- Fixer une stratégie tarifaire adaptée
- Maîtriser les plateformes de réservation en ligne
- Accroître la visibilité et les réservations

Cette formation permet ainsi de sécuriser le lancement de l'activité, de maximiser les revenus locatifs et de gérer efficacement la location courte durée dans un cadre légal.

#### PUBLIC VISE

Porteurs de projet de création de chambres d'hôtes ou gîte

#### EXPERTS FORMATEURS

Spécialistes du secteur des chambres d'hôtes ou gîtes

## LES 24 FORMATIONS DE VOTRE PARCOURS EN DETAIL

- 1/ Je m'interroge avant de créer une chambre d'hôtes ou un gîte
- 2/ J'adopte une méthode avant de créer une chambre d'hôte ou un gîte
- 3/ Je possède un bien adapté pour faire de la location courte durée
- 4/ J'opte pour une chambre d'hôtes ou un gîte
- 5/ Je connais la réglementation pour les locations saisonnières
- 6/ Je déclare mon activité de gîte ou de chambre d'hôte
- 7/ Je respecte les règles de la location meublée
- 8/ Je détermine mon prix de vente
- 9/ Je soumetts les locations à la TVA ou pas
- 10/ Je choisis entre Airbnb, Booking, VRBO
- 11/ Je me lance sur AirBnB
- 12/ J'augmente mes réservations par AirBnB
- 13/ J'utilise Booking pour louer
- 14/ J'utilise l'extranet de Booking
- 15/ Je crée un site web pour louer mon bien
- 16/ Je surveille mon taux d'occupation
- 17/ J'augmente le taux d'occupation de mes chambres
- 18 / J'augmente les ventes grâce à une visite virtuelle
- 19 / Je choisis ma conciergerie
- 20/ Je choisis le régime fiscal pour les revenus de mes locations meublées
- 21/ J'amortis le bien, les travaux, le mobilier dans un régime réel
- 22/ Je déclare les revenus perçus par l'intermédiaire de Airbnb
- 23/ Je remplis ma déclaration d'impôts pour mes locations meublées
- 24/ Je deviens loueur en meublé professionnel

#### Vous voulez suivre ce parcours ?

L'équipe pédagogique peut être contactée sur [pedagogie@laformationpourtous.com](mailto:pedagogie@laformationpourtous.com) (réponse dans les 24h ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Le prix du parcours de formation est de 70 € T.T.C. et comprend :

- le parcours de formation en tant que tel.
- un abonnement pour un parcours de formation donne accès aux formations du parcours. L'accès à la plateforme débute dans les 48h ouvrables maximum après le règlement de la formation, une fois le compte créé par les équipes de FORCES et le parcours choisi par l'apprenant, à raison d'un mois par parcours.
- des quiz de validation de connaissance après chaque module vidéo, avec correction automatique des réponses apportées. Sur option, le candidat peut demander à passer un examen en ligne sous surveillance de webcam.
- des documents complémentaires aux concepts étudiés, de type Glossaire ou Tableaux à compléter.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos. Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>